



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

SAMEDI 2 MARS 1985

N° 291

PRIX : ANTILLES 2 F 50
FRANCE 3 F 00

Editorial

**GUADELOUPE - MARTINIQUE :
LES PATRONS CHOISSISSENT
D'ÊTRE DE PLUS EN PLUS
ARROGANTS !!**

Les différents conflits qui se déroulent tant en Martinique qu'en Guadeloupe ont mis en évidence une chose : c'est l'arrogance du patronat.

En Martinique, dans l'entreprise Sofeca, le patron Huyghes-Despointes refuse de discuter avec les travailleurs en lutte contre le licenciement d'un des leurs. Non seulement il refuse de discuter, mais Despointes porte plainte contre les travailleurs pour soi-disant avoir été enlevé. Enlèvement qui se serait produit en présence de deux gendarmes. Et il y a fort à parier qu'il se trouvera un tribunal et des juges pour prendre au sérieux Despointes et vouloir condamner les travailleurs pour enlèvement sur la personne de Huyghes-Despointes. Mais celui-ci ne s'arrête pas en si bon chemin. Il vient d'envoyer à plusieurs travailleurs de l'entreprise une lettre de licenciement. De plus il les convoque pour un entretien préalable alors même qu'ils sont en grève. C'est une façon pour Despointes de nier purement et simplement le droit de grève.

Toujours en Martinique aux Etablissements Citroën le patron, M. J. Doméan a pu en l'espace de 14 jours de grève trainer deux fois devant les tribunaux les responsables CGTM de l'entreprise. Et il a fallu que les travailleurs de Citroën fassent 14 jours de grève pour qu'enfin Doméan accepte de négocier.

En Guadeloupe les travailleurs des établissements Reynoird, en grève depuis maintenant 3 semaines se heurtent à la même arrogance patronale. De Lavigne patron local de ces établissements et De Maismont PDG refusent toute négociation avec les travailleurs en grève. De Maismont s'est même permis de déclarer dans une émission télévisée que le MASU, le syndicat qui dirige la grève, ne représentait pas plus que lui les travailleurs de l'entreprise. Et tout comme en Martinique dans les conflits Sofeca et Citroën, De Lavigne et De Maismont ont eu recours au tribunal pour faire prendre plusieurs ordonnances de référés contre les travailleurs en grève.

Dans l'entreprise Norélec, les travailleurs qui sont maintenant en grève depuis plus d'un mois rencontrent la même attitude méprisante, le même refus de discuter de la part des patrons.

Cette arrogance des patrons que les travailleurs rencontrent aussi bien en Martinique qu'en Guadeloupe est loin d'être fortuite. Le

Suite p. 2

Guadeloupe

MAMMOUTH RAIZET

arrogance et mépris de ceux qui sement les licenciements mais aussi la colère



Jusqu'à présent les patrons refusent toute négociation. Ils prétendent que les 58 employés ne font plus partie de leur personnel puisqu'après l'incendie du magasin, ils avaient adressé à chaque employé une lettre de rupture de contrat pour cause majeure, et qu'elle n'avait pas été contestée.

Ils se proposent tout juste d'examiner par l'intermédiaire de la Direction du Travail et les membres du comité d'entreprise, les mesures que pour-

rait mettre en place l'Etat, «de façon strictement humanitaire» précisent-ils.

Le patronat en la personne de De Maismont, PDG des Ets Reynoirds a même l'arrogance de vouloir se montrer magnanime lors de ses protestations radio-télévisées, comme si, bien que n'étant plus du tout concerné, il acceptait d'aider les pouvoirs publics à trouver une solution. Il va même jusqu'à prétendre qu'il représente plus les employés de l'entreprise que le syndicat

MASU avec lequel il n'entend avoir aucun contact.

Mais Delavignes, qui jusqu'à présent se tait, De Maismont et tous les autres profiteurs légaux ne devraient pas oublier que la lutte véritable ne se déroule pas entre tel ou tel syndicat, ni entre tel chef syndical ou tel autre, mais bien entre les travailleurs en lutte et les patrons. Ce n'est donc pas aux patrons de dire aux travailleurs qui doit les représenter ou comment ils doivent se faire représenter. Ce problème est celui des travailleurs.

L'arrogance des patrons, leur suffisance et leur mépris face aux travailleurs, ils seront bien obligés de les ravalier un jour et ils les ravalent de travers s'il le faut. Car si beaucoup de travailleurs, faute de perspectives claires, ne sont pas mobilisés jusqu'à présent, il n'empêche que nombreux ont la rage au cœur en voyant ces petits blancs-becs parader devant les récepteurs de télé alors qu'ils sont prêts à jeter à la rue 58 personnes après avoir exploité 700 travailleurs depuis 20 ans en Guadeloupe. Et il n'est pas dit que les travailleurs n'aient pas envie de leur appliquer une réponse cinglante.

Martinique

ELECTIONS CANTONALES

LES PROMESSES PLEUVENT

Ça y est, le grand cirque est reparti, avec le lancement pour la campagne des élections cantonales du 10 et 17 mars, avec déjà ses bavures.

On a pu voir l'esclandre fait par Régis, mécontent de ne pas être candidat PPM à Fort-de-France. Nous avons vu aussi la démission du secrétaire du RPR Mouriessé, soutenu par quelques fidèles. Mais le score ne s'arrête pas là. Ducos et Rivière-Salée eux aussi ont leurs petits scandales.

Ducos, c'est le fief de Louis-Joseph Dogué, membre du Parti Socialiste qui a montré une aptitude de caméléon à défendre les intérêts des gros capitalistes sous le couvert de «socialisme». Maintenant, il se heurte à la fronde d'un de ses anciens adjoints, qui l'ac-

cuse d'être de droite. Le dit adjoint est en voie d'exclusion du P.S. pour lequel le seul candidat valable c'est Dogué.

Deuxième point de scandale, c'est Rivière-Salée, où l'une des adjointes PS du maire de «gauche» Elizabeth se présente contre lui, sans le soutien du PS qui lui soutient Elizabeth.

Bref, c'est le moment où tant de défauts cachés, tant de scandales qui n'arrivent pas aux oreilles du peuple d'habitude, sont un peu mis sur le tapis.

Ce que cela change maintenant c'est bien évidemment peu de choses, tout un chacun étant bien préoccupé de gagner la sinécure confortable que représente une place au Conseil Général que

de défendre réellement les intérêts de la population.

A part cela, chacun a une potion magique pour tirer la Martinique et les Martiniquais de la situation misérable dans laquelle ils se trouvent : question programme, ça fleurit aux coins des rues ou à chaque détour de route communale. Les candidats bourgeois ou réformistes n'en sont pas avares. Quant à tenir leurs promesses, c'est une autre paire de manches. Et la population n'est pas si dupe que cela de toutes ces singeries : les électeurs le montrent en votant avec leurs pieds. Et dans les conditions actuelles, nous ne voyons pas pourquoi il en serait autrement.

ÇA SECOUE DANS LE PANIER A CRABES !

La désignation des candidats aux élections cantonales a donné lieu à de sérieuses empoignades dans le milieu des politiciens.

Les plus spectaculaires ont eu lieu à droite. Ce fut d'abord la démission d'Alexandre Mouriesse de son poste de secrétaire départemental du RPR, après bien des péripéties. Ensuite, le retrait de Max Elizé (UDF), qui a décidé de ne plus se représenter au poste de conseiller général, a donné le signal à une course à la candidature dans le 3ème canton.

Le vainqueur de cette course fut Yann Montplaisir, présenté comme un jeune loup du RPR, parrainé qu'il était par le sortant. Il devança d'une courte tête Miguel Lavanture, de l'écurie rivale l'UDF.

Du coup, les candidatures se sont multipliées à droite, la palme revenant au 2ème canton du Robert, où il y a trois partants pour une seule place.

A gauche, la vedette a été tenue par le toujours jeune Régis. Celui-ci a d'abord tempêté par France-Antilles inter-

posé contre le fait que lui, membre fondateur du PPM, il n'ait pas été retenu parmi la liste des candidats. Puis il a menacé de se présenter fort d'un soi-disant soutien des militants de base. Enfin, cinq jours après, il remerciait tous ceux qui l'avaient soutenu en renonçant... à se présenter.

Il est vrai qu'entre temps, il s'était fait attraper par «son père spirituel»...

Que soit à droite ou à gauche, toutes ces facéties et ces gesticulations ont la même origine à savoir le faible nombre de postes par rapport au nombre de candidats potentiels. Quand on sait qu'il y aura bientôt le renouvellement du sénat et que les conseillers généraux pourront faire monnayer leur voix, on voit l'empressement de tous ces gens qui se prennent d'un amour soudain pour le peuple qu'ils brûlent, disent-ils de servir !

En tous cas tous ces crocs-en-jambes, basses manœuvres et coups de poignards dans le dos sont bien représentatifs du milieu des politiciens.

MARC TAFNA : prêt à «mourir pour la Guadeloupe» sur Radio Tambou...et sans doute pour la France avec Michaux Chevy !

Marc Tafna est aujourd'hui candidat soutenu par Michaux-Chevy aux élections cantonales du Lamentin.

Il était, aux élections municipales dernières sur une liste de gauche. Voilà un itinéraire déjà bien sinueux. Comme quoi, les casques à deux faces n'attendent pas le nombre des années. Mais ce jeune candidat n'emprunte là que les bonnes vieilles et simples méthodes de ses aînés, et en l'occurrence celle de Michaux-Chevy elle-même, et gageons qu'il est à bonne école. Cela lui permettra-t-il de remporter le siège de conseiller général ? Rien de moins sûr. Car, entre les jeunes loups aux dents longues comme lui et les vieux renards comme Dagonia, il y a plusieurs années de magouilles à apprendre.

Mais, c'est surtout l'intervention faite par Tafna sur Radio-Tambou samedi dernier qui a retenu quelque temps notre attention. Répondant par téléphone aux critiques d'un autre ancien candidat Lamentinois, Gayadine, Tafna se lança dans un long justificatif de sa dernière volte-face. Très long, trop long pour être honnête..

Il déclara en outre que le fait d'être soutenu par Michaux Chevy n'impli-

que pas forcément qu'il voterait pour elle comme présidente du Conseil Général, s'il était élu. Le vote est secret, dit-il ! Oh suprême ruse !

Alors, comme le vote est secret, Michaux-Chevy, veut-il nous faire croire, ne saurait pas s'il a voté pour ou contre elle. Mais, personne d'autre ne le saurait ajoutons nous...Et voilà Tafna tiré d'affaire. Trop facile.

Voilà donc notre candidat avouant sur Radio-Tambou qu'il pourrait trahir dès demain son allié d'aujourd'hui. Curieux individu prêt déjà à envisager d'autres volte-faces. Gageons toutefois que cette dernière ne serait pas si facile. On sait comment Michaux-Chevy tient ses poulains.

Mais Tafna a peu de chances d'être élu...

Pour finir, il déclama sur la même Radio sa foi en l'exemple de ses ancêtres, Delgrès et Ignace !??? Et il conclut : «Je suis prêt à mourir pour la Guadeloupe».

«Socialiste» à ses heures, «Patriote Guadeloupéen» sur Radio-Tambou, «Français à part entière» avec Michaux-Chevy...

Demain, que sera Marc Tafna ?

Suite de l'éditorial

patronat martiniquais et guadeloupéen, qui, soit dit en passant est souvent le même, a délibérément choisi de se montrer arrogant et méprisant. Il est d'autant plus frappant qu'il s'agit d'une attitude délibérée que dans le même temps eux, les patrons n'hésitent pas à licencier à tour de bras.

En définitive les patrons de Guadeloupe et de Martinique veulent par leur arrogance faire accepter aux travailleurs leur plan de licenciement, en un mot leur faire payer la crise.

Et ce sont ces mêmes patrons arrogants, qui nient aujourd'hui aux travailleurs y compris le droit de grève et de se défendre, qui se trouvent offusqués par des propos soi-disant violents d'un responsable syndical du MASU.

Ces messieurs ne manquent vraiment pas de front et de toupet.

Mais cette violence verbale n'est rien au côté de la violence que les travailleurs, en lutte, peuvent op-

poser à l'arrogance patronale. Et des raisons de rentrer en lutte, les travailleurs en ont suffisamment. D'abord pour contrer efficacement la vague de licenciements qui déferle en ce moment et qui concerne de nombreux secteurs. Ensuite pour réclamer les augmentations de salaire qui s'imposent face la hausse des prix.

Les patrons veulent faire payer la crise aux travailleurs. Ceux-ci, en s'organisant, en rentrant en lutte aux côtés de ce ceux qui se battent déjà contre les licenciements, et qui donc montrent la voie, peuvent non seulement infliger la réponse qu'ils méritent aux patrons, mais leur faire payer eux-mêmes leur propre crise. Pour engager un tel combat les travailleurs ne doivent pas attendre uniquement que les états, majors syndicaux, leur en donnent l'ordre. Ils peuvent eux-mêmes prendre toutes les initiatives qui pourront mener à une telle lutte d'ensemble.

EXPLOSION AU «PINEAPPLE» :

une action qui ne sert pas les intérêts des pauvres.

Dans la nuit de vendredi à samedi 23 février, un engin explosif a éclaté dans la discothèque «Pineapple», située au Gosier. Cet attentat n'a pas été revendiqué. Il semble que le système utilisé, composé d'une cartouche de gaz et d'un mécanisme d'horlogerie, ressemble à ceux utilisés pour les attentats du mois de janvier, qui avaient été revendiqués par un groupe «Justice Nouvelle», dont on n'avait jamais entendu parler jusqu'alors.

C'est du moins ce qu'a révélé la presse, bien que l'engin en question étant de fabrication artisanale, et l'attentat n'ayant pas été revendiqué, il ne soit pas possible d'en déterminer la provenance.

Cependant, l'objectif visé, une boîte de nuit fréquentée essentiellement par des blancs, donne à penser qu'il s'agit bien d'un attentat.

Il n'y a pas eu de blessés, seulement des dégâts matériels. Mais le jour choisi

par les auteurs de l'attentat, le vendredi dans la nuit, est le «jour de sortie» de nombreuses personnes qui ne travaillent pas le samedi matin, et l'heure égale-

ment, 1 heure 15 du matin, est celle où il y a normalement le plus d'affluence dans les «boîtes». Cet attentat aurait donc pu blesser, voire tuer un certain nombre de personnes.

Si cette explosion est due réellement à un attentat, il s'agit là d'un pas que jusqu'à présent, les tenants de ce type de terrorisme aveugle n'avaient pas franchi.

Peut-être est-ce une façon pour eux de se montrer plus radicaux face à une situation qui n'évolue pas. Mais cela pourrait aussi traduire le fait qu'au nom de la «liberté de la Guadeloupe», ces personnes pensent qu'il leur appartient de faire des exemples, de décider en lieu et place de la population, y compris pour des choses aussi importantes que la vie et la mort. En fait, ils se moquent complètement de ce que peuvent penser ou souhaiter les travailleurs.

Là est d'ailleurs le principal danger.

Cette attitude ne peut donc aller dans le sens des intérêts des pauvres qui trop souvent ont vu après une lutte sur laquelle ils n'avaient aucun contrôle des dictateurs en remplacer d'autres.

SOBESO ET TONY JUGES A BASSE-TERRE.

La population peut s'organiser pour prévenir viols et assassinats.



Le procès De Rogers Sobeso et de Tony Michel, s'est déroulé devant le tribunal de Basse-Terre mercredi 27 février.

Sobeso et Tony avaient, en septembre 1982, violé et assassiné une jeune fille dans la cité scolaire de Baimbridge.

Les deux meurtriers avaient été rapidement arrêtés, et la reconstitution des faits avait donné lieu, en 1982, à des actes de violences contre certains Dominicains, dans des quartiers de Pointe-à-Pitre.

Le 29 janvier dernier, Sobeso s'était évadé de la prison de Pointe-à-Pitre, en même temps que deux autres détenus, Thimalon et Stanislas. Mais il avait rapidement été retrouvé et réincarcéré.

Lors de l'interrogatoire des deux meurtriers après leur arrestation, il s'est avéré que Sobeso en particulier, avait déjà commis d'autres viols, au moins deux, et plusieurs tentatives de viol. Après son évasion le 29 janvier dernier, il a violé une autre femme. Il s'agit donc manifestement d'un malade qui avant de commettre le meurtre qui a conduit à son arrestation, avait déjà donné la preuve qu'il était dangereux. Mais le fait est que pour que cet individu dangereux soit arrêté, il a fallu attendre qu'un crime ait été commis.

Dans les quartiers de Pointe-à-Pitre, dans les cités, les agressions sexuelles,

les viols quelquefois de jeunes enfants ne sont pas si rares, des assassinats ont même été commis dont on n'a jamais arrêté des auteurs.

Une telle situation conduit la population à la peur, sans que chacun de son côté ne voie comment éviter les risques à part en se barricadant chez soi dès la tombée du jour.

Cette peur peut se déchaîner en haine et en violence aveugle, comme celle qui s'était manifestée lors de l'arrestation de Sobeso et Tony.

Mais ces actes de vengeance ne résolvent pas le problème de l'insécurité.

La population des quartiers et des cités n'a pas grand chose à attendre des forces de police et de gendarmerie qui sont bien plus préoccupées par la défense des biens des riches que par la protection des travailleurs. Il a même été dit que la Guadeloupe est un pays où les crimes de sang sont monnaie courante, qu'il n'y a pas grand chose à y faire.

C'est donc plutôt en organisant eux-mêmes leur propre protection que les pauvres assureront le mieux leur sécurité. Non pas bien sûr en menant des expéditions punitives guidées par la haine mais en s'organisant préventivement, en discutant ensemble, dans chaque quartier, dans chaque bloc ou cité des moyens et des méthodes qu'il faudra se donner pour cela.

MALGRE LES PROVOCATIONS
DE DESPOINTES, LA GREVE
CONTINUE

Ceux de la SOFECA sont maintenant en grève depuis un mois et leur détermination ne faiblit pas. Bien au contraire, leur combativité s'est encore accrue avec la dernière provocation de Despointes. Le jeudi 21, les premiers travailleurs recevaient chez eux leurs lettres de licenciement. C'est ainsi qu'au vendredi 22, 8 lettres de licenciement étaient distribuées, l'un des grévistes ayant reçu à l'occasion sa deuxième !

Le plus beau dans tout cela, c'est que Despointes fixe comme date de premier entretien avant licenciement le 1er mars pour certains, le 4 pour d'autres. Or c'est faire comme si la grève n'existait pas. Les ouvriers atten-

dent donc ce que fera Despointes : Ouvrira-t-il l'entreprise ? Décrètera-t-il de son plein gré et de sa seule autorité que la grève est finie ? Les grévistes attendent donc de pied ferme Despointes, et sont décidés à ne pas accepter ses lettres de licenciement.

Autre point notable, c'est qu'il s'est déjà trouvé une justice et des gendarmes pour faire activer la plainte portée par Despointes pour violation de domicile et enlèvement, ces termes se rapportant à la promenade que les ouvriers lui avaient fait faire le mardi 12 février.

Mais ces provocations n'intimident pas les ouvriers ; qui restent tout autant déterminés.

CLINIQUE
LACROSSE
GREVE
CONTRE LE
LICENCIEMENT
DE 40 EMPLOYES

A l'appel des syndicats CGTG et UTS-UGTG des cliniques Lacrosse, de Saint-Claude et Sainte-Anne, le personnel est en grève illimitée contre le licenciement de 40 travailleurs. Le prétexte invoqué par le Docteur Lacrosse pour licencier ces 40 personnes est celui qu'invoquent depuis quelque temps tous les patrons qui veulent se débarrasser d'une partie de leur personnel : raison économique. Cela leur permet dans la plupart des cas d'obtenir l'aval de l'inspection du travail.

Les employés des cliniques Lacrosse eux n'entendent pas laisser jeter à la rue 40 de leurs camarades. Ils ont raison. Car accepter sans broncher de se soumettre à cette décision arbitraire c'est d'emblée accepter de voir s'aggraver les conditions de travail pour ceux qui restent.

GREVE A LA
COMPAGNIE
CARAIBE

Les travailleurs de la Compagnie Caraïbe et du magasin Caraïbe Cash, syndiqués à la CGTG, poursuivent leur grève.

Ils demandent en particulier des augmentations de salaires de 320 F. Chaque année, les travailleurs peuvent constater que leurs salaires augmentent moins que le prix de ce qu'ils doivent acheter pour vivre. Il y a donc perte du pouvoir d'achat, et appauvrissement pour les travailleurs.

C'est pourquoi, dès le début de cette année, les travailleurs de Caraïbe Cash ont demandé des augmentations de salaires qui leur permettront de faire face à la hausse des prix sur les quelques mois à venir. Après près d'une semaine de grève, ils demeurent fermes sur leurs positions.

Echos
des usines à sucre.



GROSSE MONTAGNE : ELECTION DES
DELEGUES DU PERSONNEL : TROIS
NOUVEAUX ELUS.

Trois nouveaux camarades, dont deux jeunes, ont été élus délégués du personnel. Ceux qui leur ont cédé la place ont estimé qu'il fallait que d'autres fassent aussi leur expérience. Le choix de ces nouveaux délégués a été fait au cours d'une assemblée générale qui s'est déroulée avant les élections. Au cours de cette assemblée nous avons renouvelé aussi notre confiance aux anciens délégués.

C'est dans un climat démocratique de franches discussions que s'est préparée cette élection, ce qui est un bon point de départ pour les luttes à venir.

GROSSE MONTAGNE : RE-BELOTE

Pour les fêtes de mardi gras et de mercredi des cendres, la direction a voulu nous faire travailler trois heures de plus que les employés. Ceux-ci avaient obtenu de travailler les deux jours de 7h30 à 12h30 alors que nous nous devions travailler de 6h30 à 14h30.

Pour les fêtes de fin d'année, la direction nous avait fait le même coup, ce qui n'avait pas marché car nous avions décidé de sortir à la même heure que les employés.

Elle s'est peut être imaginé comme pour la première fois que nous n'aurions rien su. Mais elle s'est de nouveau trompée. Il se trouve toujours un camarade qui nous met la puce à l'oreille. Et une fois de plus, c'est la direction qui a été eue.

Nous sommes sortis sous son nez et à sa barbe à la même heure que les employés !

LES TRAVAILLEURS RESISTENT

27 février : Voilà 21 jours que les travailleurs des Ets Reynoird se sont dressés contre la direction de ces établissements pour obtenir que leurs 58 camarades soient réembauchés.

Ils tiennent toujours bon, même si la mobilisation des grévistes n'est pas très importante, même si les piquets de grève sont souvent un peu maigrichons devant les entreprises.

Il n'empêche que jour après jour les travailleurs qui sont mobilisés ont su faire preuve d'imagination, de ruse, de volonté et de ténacité pour déjouer plusieurs manœuvres des patrons, des forces de répression.

Un jour il leur fallait bloquer l'accès du magasin. Un autre, ils faisaient obstruction aux caisses. Un autre, ils restaient sûr le parvis du magasin Mam-

mouth Raizet qui depuis l'ordonnance du juge des référés devait rester ouvert puisque les employés de ce magasin acceptaient de reprendre le travail.

Certains d'entre eux allaient en délégation devant les magasins de Basse-Terre où un certain découragement se faisait sentir parmi les employés. Mais lorsque le CRS intervenait en grand nombre pour permettre l'accès du magasin, les travailleurs du magasin eux mêmes préféraient ne pas rentrer au travail sous la protection de ces hommes armés qui loin de défendre la «liberté du travail» défendent les intérêts du patron.

Parmi les licenciés et les grévistes, il n'y a pas de démoralisation même s'ils se rendent compte que la partie est dure.

Communiqué de Presse

La section syndicale «C.G.T.G de la Société Gardiennage Guadeloupéen» constate :

qu'à ce jour le conflit qui oppose les salariés des Etablissements Mammouth à leur patron n'est toujours pas réglé.

que les patrons de cette entreprise, faute d'accepter de négocier et de réintégrer les 58 salariés licenciés prennent la responsabilité de faire durer le conflit.

La section syndicale CGTG de la Société «Gardiennage Guadeloupéen» dénonce :

l'attitude méprisante des dirigeants des Ets Mammouth.

l'envoi des forces de l'ordre contre les salariés en grève

Condamne avec force le licenciement de 58 travailleurs

Assure les grévistes de son soutien total.

Section syndicale CGTG de «Gardiennage Guadeloupéen».

P.-à-P. le 25/02/85.

Echos de l'aéroport

AIR-GUADELOUPE : AFFAIRE FRANCOIS
REGLEMENT DE COMPTES OU PREMIERE
ETAPE VERS D'AUTRES LICENCIEMENTS ?

Le licenciement de François, jeune copilote antillais d'Air Guadeloupe, continue de faire couler beaucoup d'encre et de susciter des réactions diverses, au sein même du personnel.

Il semblerait que les fautes qui lui sont reprochées sur le plan technique sont bien minces, et beaucoup de ceux qui sont aujourd'hui commandants de bord ont dû en commettre de semblables, sinon de pires. En fait, ce qui apparaît surtout c'est un règlement de comptes de la part du chef-pilote qui reproche à François de ne pas s'être associé à la grève contre Koury en novembre 84.

Certes, beaucoup d'entre nous pensent que lui et les autres copilotes antillais auraient dû faire grève, car demander le départ de Koury était une bonne chose. Mais on ne doit pas oublier que le chef pilote et la plupart de ses congénères, aujourd'hui champions de la grève, non seulement n'avaient pas fait grève contre Koury en 83, mais l'avaient même aidé à transporter des valises pour casser le mouvement du personnel au sol.

C'est pourquoi beaucoup pensent qu'au-delà de l'opposition grévistes/non grévistes, il y a un petit relent de racisme derrière tout cela. Ce n'est pas un secret, bien des pilotes blancs ont vu d'un mauvais œil l'embauche de plusieurs jeunes antillais de préférence à des blancs.

Au-delà du cas personnel de François, il pourrait bien y avoir une troisième raison. La nouvelle direction doit «redresser» Air-Guadeloupe par tous les moyens, c'est-à-dire surtout sur notre dos. Des bruits courent selon lesquels une diminution d'effectifs serait prévue.

Voilà pourquoi, quelle que soit notre opinion sur François lui-même, nous n'avons aucun intérêt à ce qu'il soit licencié. Nous devons au contraire nous y opposer, pour que la direction sache que si elle veut diminuer les effectifs, elle trouvera à qui parler.



AIR-GUADELOUPE : PRIME PAR ETAPES ?

Suite à la suspension de notre 14ème mois, considérée comme provisoire, certains d'entre nous sont allés en délégation auprès de la direction pour savoir dans quels délais cette prime allait être payée.

Selon la direction, elle nous paiera en plusieurs fractions à partir de mars. Nous verrons bien si elle tient ses promesses, d'autant que ce paiement échelonné fera se chevaucher cette prime avec celle de juin.

Si par hasard elle nous «oubliait», nous pourrions bien être plus nombreux à lui rafraîchir la mémoire. Elle verrait que même sans prime, nous sommes loin d'être «déprimés».

METEO : V.A.T. : VOLONTAIRES ASSISTES TECHNIQUEMENT ?

Cette année encore, nous avons de nouveaux VAT venus prendre la relève des anciens. Et comme d'habitude, ils ne connaissent pas grand chose au travail. Quand ils commencent à savoir travailler, ils arrivent en fin de service, et sont remplacés par des nouveaux dont nous devons assurer la formation, en plus de notre travail habituel.

A se demander si VAT veut bien dire «Volontaires à l'Assistance Technique» ou «Volontaires Assistés Techniquement».

Si nous voulons que cela change, nous devons exiger l'embauche de personnel permanent, en priorité d'origine locale.

AFRIQUE DU SUD

LE PRETENDU LIBERALISME N'EMPECHE PAS LES EMEUTES DES NOIRS ET LA REPRESSION SAUVAGE.

Deux jours d'émeute ont fait remonter la tension en Afrique du sud. Cette fois, c'est à Crossroads que les Noirs ont laissé éclater leur colère. Crossroads, c'est un bidonville, près du Cap. De nombreux «squatters» (occupants illégaux) se sont en effet installés là. Et, lorsque le pouvoir les a menacés d'évacuation vers une nouvelle cité d'habitat située à plus de 40 km, ce fut l'émeute. On dénombra 16 morts et 236 blessés. Selon des témoignages très précis, les policiers auraient tiré sans discernement sur les habitants, et les forces de répression pénétraient dans les cliniques pour emmener les blessés.

Par ailleurs, 14 militants anti-apartheid ont été arrêtés récemment. Six d'entre eux sont accusés de haute trahison. Et, en Afrique du sud, une telle accusation peut signifier la prison à vie ou la peine de mort. Leur procès aura lieu le 29 mars avec 8 dirigeants de l'UDF (Front Démocratique Uni). Ce prochain procès serait d'après certains l'un des plus importants procès politiques depuis des années.

Après les émeutes de «Crossroads» de nombreuses autres ont éclaté dans d'autres ghettos noirs. Les noirs révoltés ne s'en prennent pas seulement aux forces de répression, mais aussi aux marionnettes noires qui servent le pouvoir blanc : certains maires et conseillers municipaux.

La pression des masses noires en lutte a conduit récemment le gouvernement sud-africain à envisager de soi-disant mesures démocratiques à l'égard de la communauté noire.

Pieter Botha, chef de l'Etat, déclarait, il y a quelques jours, vouloir tendre la main aux dirigeants noirs, et dit-il

«certains problèmes ont provoqué la frustration des communautés noires...il faut développer des structures à travers lesquelles les noirs pourraient décider au plus haut niveau de leurs propres affaires. Il faut donner à cette communauté la parole et un droit de participation politique en retenant le principe qu'aucun groupe de population ne doit être placé en position dominante»...

Mais, ces mesures, si mesquines seront-elles, ne devront s'appliquer qu'aux 9 millions de noirs vivant légalement en zone blanche. Les autres, la grande majorité, au nombre de 14 millions resteront dans les Homelands (pseudo Etats indépendants) car ils sont censés y exprimer déjà leurs droits politiques. En réalité, ils sont parqués dans des régions, par ethnies et n'ont absolument aucun pouvoir.

Toutefois, la réglementation concernant la circulation des noirs dans tout le pays sera assouplie.

Le Gouvernement blanc raciste de Pretoria se rend compte que, de troubles en troubles, d'émeutes en émeutes, il risque de se trouver face à une montée de colère généralisée, constante et massive qu'il ne pourra endiguer facilement. Alors il cherche à «libéraliser». Mais les Noirs ne sont pas dupes et sont conscients de l'hypocrisie de ce système. Ils savent que pour la moindre parcelle de liberté démocratique accordée par ce gouvernement, ses forces de police tuent des dizaines de noirs dans les ghettos.

La seule façon pour eux d'obtenir de véritables libertés démocratiques dans leur pays sera de mettre à bas le régime d'apartheid des blancs racistes et criminels sud-africains.

FRANCE

EXPLOSION DANS UNE MINE DE CHARBON

Lundi 25 février, une explosion a tué 22 travailleurs et blessé ou intoxiqué 103 autres dans un puits des Houillères du Bassin de Lorraine.

De telles explosions, qui sont dues à des émanations de gaz, sont un danger qui menace en permanence les mineurs de charbon. Il y a un peu plus de 10 ans, une explosion avait fait 42 morts dans un autre bassin houiller.

Au début du siècle, une semblable catastrophe avait tué 1 176 personnes.

C'est dire que depuis le début du siècle, et avant, depuis que le capitalisme a commencé à exploiter les mines souterraines de charbon, les risques pour les travailleurs n'ont pas été éliminés. Le travail de la mine demeure extrêmement pénible, il provoque des maladies respiratoires très graves, comme la silicose, il est aussi très dangereux, puisque de telles catastrophes peuvent à tout moment se produire.

Le charbon a été remplacé dans l'industrie en grande partie par d'autres combustibles, ce qui fait que de nombreuses mines ont fermé. Les houillères du Bassin de Lorraine envisagent pour bientôt la suppression de 6 500 emplois. Et ces fermetures, ce ralentissement de l'exploitation de mines pour-

tant si dangereuses prennent elles-mêmes pour les travailleurs des allures de catastrophes, car il n'y a pas d'autre travail possible pour eux. S'ils ne vont pas risquer leur vie dans la mine et y user leur santé, c'est le chômage, et l'impossibilité de retrouver du travail.

Mais si la société capitaliste n'a pas remplacé complètement cette exploitation archaïque et dangereuse d'un minierai sous-terrain par d'autres types d'énergie, si des puits de charbon demeurent ouverts, c'est au cas où l'approvisionnement en pétrole s'avèrerait difficile, et qu'il faille alors en revenir au charbon. C'est aussi parce que maintenir l'exploitation de ce minierai lui revient moins cher que d'investir dans la recherche sur d'autres types d'énergie.

Donc pour préserver leurs intérêts et leurs profits, les capitalistes maintiennent une exploitation de minierai suivant des techniques d'un autre âge, mettant en péril la vie des travailleurs, et donnent à ces derniers le choix suivant : risquer leur vie dans la mine, ou connaître la misère.

Alors les visites de courtoisie du premier ministre ne sont une fois encore que pure hypocrisie.

NOUMEA

MANIFESTATION DU DEFI VIS A VIS DU GOUVERNEMENT



Le 25 février, Nouméa la blanche (tel est le nom donné à la capitale de la Nouvelle Calédonie par les Caldoches) était toute entière mobilisée pour soutenir les cinq dirigeants du Front National Calédonien contre lesquels Pisané avait pris une mesure d'expulsion du territoire.

Près de 30 000 personnes dans les rues, annonçait la presse ! Et cela a pu se faire alors que les rassemblements de plus de cinq personnes sont interdits d'après la loi sur l'état d'urgence en vigueur jusqu'au mois de juin.

Ah, oui ! Mais cela s'est fait dans le calme ! Bien sûr ! Les gendarmes regardaient passer la manifestation impressionnante comme un bon carnaval, bien sagement. Il n'y avait pas de déploiement d'engins de guerre, de gaz lacrymogène comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de colonisés «bon teint». Il faut dire que ces manifestants avaient choisi le «bon camp». Ils disent vouloir rester français. Même s'ils le disent en désobéissant à la loi, ce problème est secondaire à la limite.

Et puis dans cette affaire, le gouvernement même s'il souhaiterait un aménagement du statut de la Nouvelle Calédonie, a montré lui aussi qu'il choisissait son camp.

Les 1800 gendarmes arrivés il y a quelques mois pour protéger les biens des privilégiés, l'ont montré à plusieurs reprises, même s'ils y mettent un peu trop de zèle selon le goût de Pisané.

Alors c'est vraiment sans crainte que les plus réactionnaires parmi cette partie de la population blanche de Nouvelle Calédonie ont pris l'initiative et peu à peu en deux à trois mois ont réussi à mettre une grande majorité de Caldoches dans leur camp.

Qu'ils soient des riches, ou qu'ils soient des petites gens qui auraient pu envisager de rester dans le pays et d'y vivre en bonne entente avec les Kanaks, sous la direction du RCPR de Jacques Lafleur et des dirigeants du Front National Calédonien, ils réagissent désormais comme des privilégiés qui veulent s'accrocher à leur pouvoir.

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM :

LES PAUVRES SONT INVITES A
DONNER QUELQUES FRANCS, PEN-
DANT QUE LES CAPITALISTES RA-
MASSENT LES MILLIARDS

Le comité national contre la faim vient de lancer sa campagne annuelle. Un peu partout, dans les écoles, dans les différents services publics, dans certaines entreprises, apparaissent les petites boîtes dans lesquelles il est demandé aux travailleurs de jeter quelques francs.

Les gouvernements, les Etats des pays les plus riches, jettent, eux, des sommes folles dans l'industrie de l'armement, parce que cela augmente les profits des capitalistes ! Le budget militaire des USA sera de plus de 300 milliards de dollars en 1985, il y aurait bien là de quoi faire disparaître la faim de la surface du globe !

Cela, le comité national contre la faim n'y trouve rien à redire. Il ne trouve rien à redire non plus à ce que les capitalistes continuent à piller les pays pauvres, accablant ainsi des populations entières à la misère. Ni à ce que dans leurs propres pays, ils réduisent des travailleurs à l'indigence à cause d'une crise dont ils sont eux mêmes responsables.

Et c'est à la générosité des pauvres que ce comité fait appel pour lutter contre la faim dans le monde. Cet appel à la générosité des pauvres paraît alors bien hypocrite !

ABONNEMENT

	6 mois	12 mois
Guadeloupe	50 F	100 F
Martinique	50 F	100 F
France	70 F	140 F

Je désire m'abonner au journal
Combat Ouvrier pour une période
de..... mois.

Nom :

Prénom :

Adresse :

ci-joint la somme de F
réglement par chèque adressé à :
Gérard Beaujour, B.P 214 Pointe-à-
Pitre Cédex.

COMBAT OUVRIER

responsable de publication
G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

COMBAT OUVRIER

Mr DUFEAL

B.P. 42

92114 CLICHY CEDEX

IMPRESSION

Imp. ERAVILLE & FILS S.A.R.L.

Commission paritaire

No 51728